ce lac au Volga; mais l'œuvre fut abandonnée.

IVARA ou **IUVARA** (Philippe), architecte italien, né à Messine en 1685, mort à Madrid en 1735. Il entra dans les ordres; mais, cédant à sa vocation artistique, il résolut de continuer les études qu'il avait commencées sur l'architecture, et se rendit à Rome, où il prit pour maître Carlo Fontana. A une époque où le mauvais goût régnait dans l'art et où Borromini avait une vogue immense, malgré sa médiocrité et ses tendances déplorables, Ivara eut la rare fortune de trouver dans Fontana un artiste nourri des principes du grand art. « Si vous voulez rester avec moi, lui dit-il, il faut oublier tout ce que vous avez appris. » Ce salutaire conseil fut suivi par le jeune homme, qui trouva bientôt dans le cardinal Ottoboni un protecteur éclairé, fut chargé, par son intermédiaire, de quelques travaux, et se fit ainsi connaître du duc de Savoie. Ce prince lui confia l'exécution d'un palais sur le port de Messine, et fut si satisfait de son travail, qu'il le nomma son architecte, aux appointements de 3,500 francs. Peu de temps après, le roi Victor-Amédée le fit venir à Turin, où il lui confia des travaux immenses. Nous citerons, parmi ceux qu'il exécuta d'abord, l'*Escalier du roi*, dans le Palais-Royal; le *Palais Birago de Borgaro;* le *Palais de Stupigini;* la *Chapelle Saint-Joseph*, à Sainte-Thérèse; la splendide décoration de l'église de la Trinité, et surtout le *Monastère de la Superga* et le monument commémoratif de la levée du siége de Turin par les Français en 1706. Ces deux derniers édifices, commencés en 1715 et achevés seize ans plus tard, sont de véritables chefs-d'œuvre qui suffisent pour immortaliser le nom d'Ivara. Appelé ensuite à Rome par le pape, il y laissa des plans et des dessins que des circonstances imprévues ne permirent pas d'exécuter. De là il passa à Mantoue, où il édifia la coupole de Saint-André, et à Milan, où il éleva la façade de Saint-Ambroise. Jean V, roi de Portugal, lui demanda aussi le plan de l'église Patriarcale et du Palais-Royal, édifices remarquables à tous les points de vue, et dont on admire encore les proportions heureuses et la brillante ornementation. Il reçut pour ce travail de magnifiques récompenses. C'est en 1735, dans la dernière année de sa trop courte carrière, que Philippe V fit appeler Ivara à sa cour pour reconstruire le Palais-Royal, détruit par un incendie; mais à peine arrivé, avant même d'avoir achevé ses dessins, une maladie subite l'emporta en quelques jours. Ivara a laissé la réputation bien méritée d'un des plus grands architectes de son temps. On a de lui des planches remarquables, représentant des études d'architecture d'après l'antique et d'après les maîtres de la Renaissance.

IVE s. f. (i-ve — peut-être du germanique : anglo-saxon *ifig*, lierre, et aussi *yew;* anglais *ivy*, probablement le même que l'ancien haut allemand *iwa*, if; sanscrit *ewa*, éternité. Le *lierre*, comme l'*if*, est remarquable par sa longévité. V. IF). Bot. Nom vulgaire d'une espèce de bugle ou de germandrée, appelée aussi GERMANDRÉE PETIT IF. ‖ On dit également IVETTE.

— **Encycl.** On confond, sous le nom vulgaire d'*ive* ou d'*ivette*, deux ou trois labiées, rapportées, suivant les divers auteurs, aux genres bugle ou germandrée. L'*ive* proprement dite est une plante à tiges couchées, rameuses et velues, ainsi que les feuilles, qui sont divisées en trois lanières linéaires; ses fleurs sont sessiles, solitaires à l'aisselle des feuilles, d'un beau jaune taché de pourpre. Elle croît dans les jachères, les lieux incultes, secs et pierreux des régions tempérées, et fleurit en été. Toutes ses parties exhalent, surtout quand on les froisse, une odeur aromatique, résineuse, qui se rapproche de celle du camphre; la saveur de cette plante est âcre et amère. L'*ive* a été fort vantée, en médecine, comme astringente, apéritive, tonique, céphalique, vulnéraire, emménagogue. Sa réputation est bien tombée aujourd'hui. La *fausse ive* ressemble beaucoup à la précédente, dont elle se distingue surtout par ses fleurs pédicellées, beaucoup plus grandes et blanchâtres; elle croît dans les lieux secs et stériles des côtes de la Méditerranée. L'*ive musquée* a des fleurs sessiles, assez grandes, d'un pourpre rougeâtre; elle croît aussi au pourtour du bassin méditerranéen, sur les rochers et les collines sablonneuses. Toutes ses parties exhalent une odeur de musc assez agréable. Ces deux dernières espèces possèdent des propriétés analogues à celles de la première.

IVELINE, petit pays de l'ancienne France, dans l'Ile-de-France, compris aujourd'hui dans le département de Seine-et-Oise.

IVERDUN, ville de Suisse, dans le canton de Vaud. V. YVERDUN.

IVERNOIS (Philippe D'), général prussien, né à Genève en 1753, mort à Francfort-sur-l'Oder en 1813. Il appartenait à une famille d'origine française, qui, pour cause de religion, était venue s'établir en Suisse. Son père avait été lié avec J.-J. Rousseau. A l'exemple de plusieurs de ses parents, Philippe d'Ivernois prit du service en Prusse, y obtint l'ordre du Mérite (1778), devint colonel et se signala par son intrépidité. En 1807, il fut envoyé en Angleterre pour obtenir l'envoi de deux divisions destinées à attaquer les Français par les derrières; mais la paix de Tilsitt empêcha la réalisation de ce plan. D'Ivernois était général depuis 1808, lorsqu'il fut nommé, en 1813, gouverneur militaire de toutes les provinces situées entre l'Elbe et le Weser; la mort le surprit peu après. — Son fils, qui a été envoyé militaire de Prusse à Saint-Pétersbourg, est mort à Görlitz en 1864.

IVERNOIS (François D'), homme politique et économiste suisse, frère du précédent, né à Genève en 1757, mort dans cette ville en 1842. Imbu dès sa jeunesse des idées libérales, il les défendit avec ardeur dans sa ville natale; néanmoins, il prit parti contre la Révolution française, et avec tant de passion, que, lors du traité de 1798, en vertu duquel l'Etat de Genève devint département français, on y inséra cette clause : « Les citoyens Mallet du Pan, du Roveray et d'Ivernois ne seront jamais admis à l'honneur d'être Français. » Quatre ans auparavant, en 1794, d'Ivernois avait été condamné à mort par contumace, par un tribunal révolutionnaire établi à Genève, et il était parvenu à s'enfuir en Angleterre, où il résida jusqu'en 1814. Il y publia plusieurs ouvrages, notamment contre Napoléon et contre son système financier, et s'attacha, le premier, à prouver que le blocus continental manquait complétement son but, et enrichissait l'Angleterre au lieu de la ruiner. En 1797, George III lui conféra le titre de chevalier. En outre, il fut chargé de diverses missions diplomatiques, et en remplit une, entre autres, auprès de la cour de Russie. Après une absence de vingt ans, d'Ivernois put retourner, en 1814, à Genève. Nommé alors conseiller d'Etat, il fut désigné peu après, avec Pictet de Rochemont, pour représenter, au congrès de Vienne, la Confédération helvétique. Grâce à ses relations avec les principaux diplomates, il réussit à faire augmenter le territoire de la Confédération, et obtint la réunion de Genève à la république suisse. L'année suivante, il fut un des auteurs de la constitution libérale qui a procuré à cette ville de longues années de prospérité. Depuis cette époque, d'Ivernois s'occupa à peu près exclusivement d'importants travaux sur l'histoire et l'économie politique. Il a laissé dix fils et une fille de son mariage avec Mlle de Bontemps Le Fort. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève* (Londres, 1789); *Histoire impartiale des révolutions de Genève dans le* XVIIIe *siècle jusqu'à celle de* 1789 *inclusivement* (Genève, 1789); les *Révolutions de France et de Genève* (Londres, 1793); la *Révolution française à Genève* (1795); *Réflexions sur la guerre* (Londres, 1795); *Coup d'œil sur les assignats* (Londres, 1795); *Etat des finances et des ressources de la République française au* 1er *janvier* 1796 (Londres, 1796); *Histoire de France pendant l'année* 1796 (Londres, 1796); *Tableau historique et politique de l'administration de la République française pendant l'année* 1797, *des causes qui ont amené la révolution du* 4 *septembre et de ses résultats* (1798); *Tableau historique et politique des pertes que la Révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce* (Londres, 1799); *Des causes qui ont amené l'usurpation de Bonaparte et qui préparaient sa chute* (Londres, 1800); les *Cinq promesses, tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, et surtout la Suisse* (Londres, 1802); les *Recettes extérieures* (Londres, 1805); *Des effets du blocus continental sur la richesse et les finances de l'Angleterre* (Londres, 1811); *Napoléon administrateur et financier, pour faire suite au Tableau historique et politique des pertes que la Révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce* (Reichenbach, 1812); *Exposé de la situation de l'Empire français et des comptes des finances de France* (Genève, 1813); *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipzig* (Londres, 1814); *Matériaux pour aider à la recherche des effets passés, présents et futurs du morcellement de la propriété en France* (Genève et Paris, 1826); *Lettre sur l'accroissement de la population dans les îles Britanniques* (Genève, 1839); *Sur la mortalité proportionnelle de quelques populations, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation* (Genève, 1832); *Sur la mortalité proportionnelle des populations normandes, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation* (Genève, 1833). « Dans ces deux ouvrages, dit un biographe, M. d'Ivernois s'est attaché à démontrer que l'état proportionnel de la mortalité et des naissances dans une population quelconque est une mesure certaine de son aisance; mais que, pour juger de cette aisance, il faut examiner, non point seulement le nombre des naissances, qui s'accroît toujours avec la misère, mais aussi et surtout celui des vies utilisables. Il prouve que la vie moyenne la plus longue existe précisément dans les pays où il naît proportionnellement le moins d'enfants. » Les derniers ouvrages de d'Ivernois, consacrés aux mêmes recherches, sont : *Sur la mortalité des peuples* (Genève, 1833-1834); *De la fécondité et de la mortalité proportionnelles des peuples, considérées comme mesure* (Genève, 1836).

IVERSEN (Christian-Henri), écrivain danois, né à Copenhague en 1748, mort en 1827. Il fonda, en 1779, une imprimerie à Odensée, en Fionie, où il créa une société typographique (1782). On lui doit, entre autres ouvrages : *Recueil de bons mots; Collections d'une utilité générale* (1780-1799, 40 vol., avec gravures); *Progrès littéraires du Danemark* (1781-1789, 4 vol.); *Recueil de poésies inédites* (1782-1785, 4 vol.); enfin, il a publié un *Journal du diocèse de Fionie, de* 1780 *à* 1827.

IVES (SAINT-), ville d'Angleterre, comté de Cornwall, sur le canal de Bristol, au fond de la petite baie de son nom, à 30 kilom. O. de Truro; 5,700 hab. Le port, défendu par une belle et bonne digue, peut recevoir deux cents vaisseaux. Cette ville est renommée pour la pêche du hareng; elle est merveilleusement située sur le rivage d'une baie dominée, dit M. A. Esquiros, par des collines de sable et des falaises blanchâtres de l'effet le plus pittoresque. L'église renferme des fonts baptismaux curieux. Le môle fut construit vers le milieu du XVIIIe siècle. ‖ Autre ville d'Angleterre, comté et à 6 kilom. E. de Huntingdon, sur l'Oure; 3,600 hab. Commerce de charbons et de drêches, de bestiaux, de volailles, etc. Un incendie a dévoré presque entièrement cette ville il y a quelques années. On y remarque l'église Saint-Ives, édifice élégant, avec une belle tour et beaucoup de sculptures monumentales; les restes d'un ancien prieuré, et, dans la partie N.-E. de la ville, *Cromwell-House*, maison célèbre pour avoir été habitée par Olivier Cromwell.

IVES, nom d'un saint et d'autres personnages. V. YVES.

IVES (Edouard), chirurgien et voyageur anglais, qui vivait au VIIIe siècle. Il partit, en 1754, pour les Indes orientales, qu'il quitta, en 1757, pour revenir en Angleterre. Il effectua son retour par Ceylan, Gombroun, Basra, Bagdad, Mossoul, Alep, Latakieh, Chypre, Livourne, l'Allemagne et la Hollande. Il a publié, sous le titre de *Voyage d'Angleterre aux Indes, en* 1754, *et voyage de Perse en Angleterre par une route peu fréquentée* (Londres, 1773, in-4°, avec cartes et fig.), un ouvrage important et intéressant, qui contient de bonnes observations sur les mœurs des Indous.

IVETEAUX (Nicolas DES), poëte français. V. VAUQUELIN.

IVETOT, ville de France. V. YVETOT.

IVIÇA, en latin *Ebusus*, en espagnol *Ibiza*, île de la Méditerranée, non loin de la côte orientale de l'Espagne. Elle forme, avec Formentera et plusieurs autres îlots, le groupe des îles Pityuses ou *îles des Pins*, et l'une des six juridictions de la province espagnole des Baléares, par 1° de long. moyenne occidentale, et 39° de lat. N. Cette île a la forme d'un pentagone irrégulier, dont la plus grande longueur est de 46 kilom. du N. au S., et la plus petite largeur de 21 kilom. de l'E. à l'O. Superficie, 650 kilom. carrés. Chef-lieu, Iviça; 25,505 hab. Le climat d'Iviça est doux et sain; les brises et les vapeurs de la mer tempèrent les chaleurs de l'été, et, pendant l'hiver, le thermomètre Réaumur ne descend jamais, suivant M. Germond de Lavigne, au-dessous de 12°. Le sol de l'île est élevé et couvert de montagnes garnies de pins, de sapins et de genévriers. Les cimes de ces montagnes sont couvertes de tours, pour découvrir les vaisseaux dans la haute mer; à leurs pieds s'ouvrent d'agréables et fertiles vallées. Le sol se prête surtout à la culture de l'olivier, de la vigne et du blé.

Les habitants sont, en général, d'une taille moyenne, bruns et agiles. Leur langue est une corruption de l'ancien limousin. Ils ont prouvé leur bravoure en repoussant plusieurs fois les attaques des corsaires, qui, à la fin, n'osaient plus descendre sur leurs côtes. « Le costume des paysans, dit Malte-Brun, consiste en une veste courte et un pantalon étroit, qui descend à mi-jambe. Leur coiffure est un bonnet de laine rouge, et leur chaussure consiste en *spardilles* ou semelles de jonc, terminées en pointes recourbées comme des sabots, et attachées avec des cordes du même végétal. Celui des paysannes est plus élégant : un vaste chapeau rond, un peu penché sur l'oreille, recouvre une guimpe qui leur enveloppe le menton et descend jusqu'à la ceinture. Cette guimpe, ouverte par derrière, laisse flotter une longue tresse de cheveux noirs; trois colliers de différentes grandeurs, dont deux supportent une croix, s'étagent sur leur poitrine; un tablier étroit, richement brodé, tranche sur la couleur noire de leur jupon, et la spardille recourbée est, comme chez les hommes, leur principale chaussure. »

L'île est divisée en cinq parties, que les naturels appellent *cuartones*. Le premier comprend Iviça, capitale de l'île, avec 5,000 hab. Cette ville est bâtie sur un rocher escarpé, avec une forteresse construite du temps de Charles-Quint. Ses rues sont montueuses et mal pavées, et ses édifices, y compris la cathédrale, sont peu remarquables. Le port est assez commode. Le *cuartone* de Santa-Eulalia, au N.-E. du précédent, occupe un territoire d'environ 23 kilom. Celui de Balanzar est le plus petit et n'a que 400 maisons. Le quartier de Pormany a un territoire de 23 kilom. Enfin, le quartier des Salinas, ainsi nommé du sel qu'on y trouve, n'a guère plus de 20 maisons. Au S., s'étend une belle plaine, où est située l'église paroissiale de Saint-Georges.

Les principaux îlots qui entourent Iviça sont : à l'O., les Conejeras (îles aux lapins); à l'entrée du port, les Portes d'Iviça; à l'E., Santa-Eulalia; au-dessus de celle-ci, Tagamago. Quoique quelques-uns de ces îlots soient assez étendus, ils ne sont pas habités; mais, à certaines époques de l'année, les habitants y envoient paître leurs troupeaux.

IVIÇA, ville d'Espagne, ch.-l. de l'île de son nom, sur la côte S.-E.; 6,000 hab. Evêché suffragant de Tarragone; petit port, défendu par une forteresse, et le plus important de l'île. Exportation de sel, charbon de bois, vins, grains, fruits, citrons, amandes, etc. Cette ville fut un des points extrêmes des travaux géodésiques entrepris pour la mesure de l'arc du méridien entre Iviça et les Orcades.

IVOI (Paul D'), littérateur français. V. DELEUTRE.

IVOIRE s. m. (i-voi-re — du latin *eboreus*, qui est d'ivoire, dérivé de *ebur*, ivoire. Si le mot *ebou*, que cite Champollion avec le double sens d'éléphant et d'ivoire, dans sa *Grammaire égyptienne*, était bien authentique, on pourrait, comme le remarque Pott, y rattacher le latin *ebur*. Une connexion avec le sanscrit *ibha* est rendue fort douteuse par l'existence du copte *obe*, qui signifie dent en général. Peut-être que le nom égyptien se rattache au nom sémitique de l'éléphant, *habbim*, qui pourrait être allié lui-même au sanscrit *ibha*; mais cela est peu probable). Substance osseuse, qui constitue les dents ou défenses de l'éléphant : *Un peigne en* IVOIRE. *Une bille d'*IVOIRE. *Un crucifix en* IVOIRE. *L'*IVOIRE *fossile, retiré des glaces du Nord, s'importe en Chine et en Europe.* (L. Figuier.)

> La pauvreté n'est point un déshonneur;
> N'est-on content que sur un lit d'*ivoire?*
>
> VOLTAIRE.

— Par anal. Substance provenant des dents ou des défenses de quelques autres animaux; matière dure des dents en général : IVOIRE *d'hippopotame, de narval. L'*IVOIRE *des dents se ramollit dans certaines maladies. L'*IVOIRE *qu'on trouve en Sibérie et au Canada est certainement de l'*IVOIRE *d'éléphant, et non pas de l'*IVOIRE *de morse ou vache marine, comme quelques voyageurs l'ont prétendu.* (Buff.)

— Poétiq. Dents ou défenses d'un animal :

> D'un *ivoire* perçant six cordons effroyables
> Ornent sa gueule énorme...
>
> DULARD.

> Son ennemi, hâtant son barbare plaisir,
> Court la gueule béante, et, prêt à le saisir,
> Rejoint et fait crier son double rang d'*ivoire*.
>
> DELILLE.

‖ Objet fabriqué avec de l'ivoire; objet sculpté en ivoire : *Le Louvre possède de beaux* IVOIRES.

> Il veut partir à jeun, il se peigne, il s'apprête;
> L'*ivoire*, trop hâté, deux fois rompt sur sa tête.
>
> BOILEAU.

> Là, sur un tapis vert, un essaim étourdi
> Pousse contre l'*ivoire* un *ivoire* arrondi.
>
> DELILLE.

‖ Blancheur comparable à celle de l'ivoire : *Un sein d'*IVOIRE. *Un cou d'*IVOIRE.

— Comm. *Ivoire vert*, Ivoire pris sur l'animal vivant ou mort depuis peu.

— Moll. Syn. d'ÉBURNE.

— Techn. *Noir d'ivoire*, Poudre noire fabriquée avec du charbon d'ivoire et d'os de pieds de mouton.

— **Encycl.** Techn. On fait une distinction entre l'*ivoire* que fournit l'éléphant d'Afrique et celui que donne l'éléphant des Indes; le premier est plus estimé, parce que les défenses sont plus grosses et qu'il est plus dur et d'un grain plus serré. L'*ivoire* des dents d'hippopotame surpasse en finesse et en dureté celui de l'éléphant, mais, comme ces dents sont creuses, on ne peut les employer qu'à de très-petits ouvrages, notamment pour la fabrication des dents artificielles. On utilise également les défenses du mammouth, dont on trouve les ossements dans les terrains de transport contemporain de la dernière grande catastrophe qui a donné aux continents leur forme actuelle. Les défenses du morse et du narval fournissent aussi un *ivoire* très-estimé; mais la plupart des dents d'éléphant viennent de la côte de Guinée. Les défenses, à l'état brut, sont connues dans le commerce sous le nom de *morfil;* on en a trouvé du poids de 80 kilogr.

Voici la composition chimique de l'*ivoire*, quelle que soit sa provenance :

Matière animale	24,00
Eau	11,15
Phosphate de chaux	64,00
Carbonate de chaux	0,10

Cette matière précieuse perd bientôt sa blancheur et son éclat au contact de l'air et de la poussière. Spengler, habile tourneur en *ivoire* de Copenhague, a reconnu qu'il suffit de le renfermer sous une cage de verre hermétiquement close pour l'empêcher de jaunir. Ainsi conservée et exposée aux rayons solaires, elle acquiert même une blancheur plus grande. Il a été conduit par cette observation à un procédé fort simple pour blanchir l'ivoire jauni : « Il suffit de le brosser avec de la pierre ponce calcinée et délayée, puis de le renfermer encore humide sous une cloche de verre que l'on expose journellement au soleil. »

On teint l'*ivoire* de différentes couleurs, en le plongeant dans un bain de brésil, de safran, d'épine-vinette, de vert-de-gris, de campêche ou de sel de fer, selon la couleur qu'on veut obtenir; mais auparavant on le laisse tremper pendant six à huit heures dans une solution d'alun ou dans du vinaigre.

On emploie l'*ivoire* pour la marqueterie et les revêtements de meubles, après l'avoir débité en feuilles minces. Pour cela, on scie des manchons d'*ivoire*, on les fend, puis on les étend à la manière du verre à vitres et on obtient ainsi des feuilles qui ont jusqu'à 0m,30 et 0m,40 de largeur.

Darcet transformait, par l'emploi de l'acide hydrochlorique, l'*ivoire* en une sorte de gélatine; il soumettait cette gélatine à l'action d'une dissolution de tan; il la veinait ensuite au moyen d'une dissolution d'or et d'argent, produisant ainsi une espèce d'écaille rouge artificielle. La gélatine ainsi préparée se chauffe et se soude comme l'écaille, qu'elle peut remplacer. On a même réussi à transformer de la sorte en fausse écaille, sans les déformer, des objets d'*ivoire* déjà façonnés.

L'*ivoire* résiste plus que le marbre à l'action du ciseau et du maillet, et, pour l'opération du premier dégrossissage, la scie est employée de préférence. Ensuite l'*ivoire* n'est plus travaillé qu'avec des instruments qui opèrent en grattant, des râpes rondes, ovales, plates. La pièce étant ébauchée, l'artiste termine son travail à l'aide de burins dont les formes varient à l'infini et avec lesquels il agit toujours en grattant, l'une des mains pesant ordinairement sur l'outil, tandis que l'autre le fait mouvoir. Pour polir, on emploie un grès réduit en poudre très-fine, mêlé à de la craie et ensuite la craie seule, en pâte.

Depuis quelques années, les tourneurs substituent à l'*ivoire* animal une substance éburnacée d'une grande blancheur, qu'on nomme *ivoire* végétal, et qui n'est autre chose que la substance intérieure de la semence d'un arbrisseau des grandes forêts du Pérou, le phytéléphas à gros fruits, que les indigènes nomment *tagua* et *cabeza di negro* (tête de nègre). Les graines du phytéléphas arrivent en Angleterre et en Belgique; le cent ne coûte, à Anvers, que 4 à 5 fr. On les appelle noix de tagua, et, improprement, marrons ou noix de coco. On les travaille au tour, et on fait, à Paris, une foule d'objets élégants qu'on ne paye très-cher que parce qu'ils sont vendus comme *ivoire* animal, *ivoire* dont le prix ordinaire est de 14 à 15 fr. le kilogr. Il y a un moyen très-simple de distinguer les deux sortes d'*ivoire*, qui nous a été indiqué par M. V. Pasquier, de Liége. L'acide sulfurique concentré développe, au bout de dix à quinze minutes, sur l'*ivoire* végétal, une teinte rose qu'un simple lavage à l'eau fait disparaître, tandis qu'il ne produit aucune coloration sur l'*ivoire* animal.

— Hist. L'*ivoire* était connu des peuples de l'antiquité, qui l'employaient, soit pour orner leurs maisons et leurs temples, soit pour sculpter les images de leurs dieux. On exécutait en *ivoire* toutes sortes d'ustensiles, qu'on ornait de plaques d'or. Heyne fixe au retour de l'expédition de Troie l'époque à laquelle les artistes grecs commencèrent à faire usage de l'*ivoire*. Il est probable que les Phéniciens apprirent aux Grecs l'art de travailler cette matière. Les Hébreux en décoraient aussi leurs meubles et jusqu'aux murs de leurs palais, comme le prouvent plusieurs passages de l'Ecriture. Salomon, dont les vaisseaux apportèrent de l'*ivoire* d'Afrique, s'en fit construire un trône incrusté d'or. Nos musées égyptien et assyrien du Louvre contiennent beaucoup de petits objets, peignes, boîtes, cuillers, manches de poignards en *ivoire*. L'*Iliade* ne fait qu'une seule mention de l'*ivoire;* il s'agit d'un frein incrusté d'*ivoire* appartenant à un Troyen. Mais, dans l'*Odyssée*, on voit le trône de Pénélope orné d'*ivoire* et d'argent. Ce fut avec un bâton d'*ivoire* que le sénateur Marcus Papirius, à Rome, frappa le Gaulois qui l'avait saisi par la barbe sur sa chaise curule. Chez les Etrusques, les attributs royaux étaient en *ivoire*. Les anciens écrivirent souvent sur des plaques d'*ivoire*. La grandeur des statues que l'on fit en Grèce avec cette matière indique une abondance extraordinaire de dents d'éléphant, provenant de relations très-actives avec les Perses et les Egyptiens. Cambyse, ayant subjugué les Ethiopiens, leur imposa, entre autres tributs, l'obligation de lui fournir vingt grandes défenses d'éléphant. Les Grecs prirent l'habitude de réunir l'or et l'*ivoire* dans la sculpture des bas-reliefs et des statues. C'est à l'école de Dipœne et Scillis, artistes crétois établis à Sicyone, que sont dues les premières statues d'or et d'*ivoire*. Les plus anciennes statues où entra l'*ivoire* furent celles que ces artistes exécutèrent dans le temple des Dioscures à Argos. Le temple de Junon à Olympie contenait, entre autres objets en *ivoire*, le coffre dit de Cypselus, la table d'or et d'*ivoire* des jeux Olympiques, le lit d'Hippodamie, le disque d'Iphitus et un grand nombre de statues, Junon, les Heures, les Hespérides, Minerve, etc. Aucune de ces statues ne dépassait les dimensions de la stature humaine. C'est à l'époque et sous l'influence de Phidias et de son école que la sculpture chryséléphantine fit ses plus grands progrès et entreprit des œuvres colossales. Phidias exécuta enfin la Minerve du Parthénon et le Jupiter d'Olympie, étranges et prodigieuses figures, dont l'une avait 12 mètres de hauteur et l'autre 19 mètres. La Minerve portait dans sa main une Victoire haute de près de 2 mètres. Sur l'épaisseur de ses semelles étaient sculptés des bas-reliefs. Phidias fit encore une Minerve pour Pellène, une Vénus pour Elis, toutes deux en or et en *ivoire*. Ses élèves firent dans le même système un Jupiter pour Mégare, un autre pour Syracuse, un Esculape pour Sicyone, un Bacchus pour Athènes, etc., etc. Dans la sculpture chryséléphantine, l'*ivoire* est employé à représenter les parties nues du corps, et l'or sert pour les vêtements.

La quantité d'*ivoire* employée à Rome est vraiment prodigieuse. On fit notamment exécuter en *ivoire* une statue de Jules César. Les portes d'un temple d'Apollon, élevé par Auguste en action de grâces de la victoire d'Actium, étaient aussi en *ivoire*. Le commerce de l'*ivoire* était extrêmement important. Dans la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate, on voit le célèbre magicien s'embarquer sur un vaisseau athénien chargé de statues d'or et d'*ivoire*, qu'on allait vendre en pays étranger.

Pour employer l'*ivoire*, les anciens l'amollissaient; mais ils n'ont transmis aucun renseignement précis sur ce procédé. Selon Dioscoride, la racine de mandragore passait pour avoir la propriété de ramollir l'*ivoire*. Il fallait faire bouillir le tout ensemble pendant six heures, après quoi l'*ivoire* se trouvait en état de prendre telle forme qu'on voulait. Selon Plutarque, on le faisait bouillir dans de l'orge fermentée. On employait l'huile de noix à la conservation de l'*ivoire*, en l'injectant à l'intérieur des statues.

L'art byzantin employa l'*ivoire* avec profusion. Dans l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople, 365 portes étaient décorées de bas-reliefs en *ivoire*. On fabriqua beaucoup d'images de sainteté en *ivoire*, beaucoup de diptyques et de triptyques sculptés à l'intérieur de leurs volets. On en exporta une assez grande quantité en Occident, et, souvent, ces tableaux à volets servirent de retables aux maîtres-autels de nos églises. Charlemagne reçut deux portes en *ivoire* dans le genre de celles de Sainte-Sophie. Parmi les ouvrages byzantins en *ivoire* conservés en Europe, nous citerons le siége épiscopal de l'église de Saint-Vital, à Ravenne, œuvre du VIe siècle. Sous Charlemagne, l'art de l'ivoirier reçut une grande impulsion. « On ne se contenta plus, dit M. Labarte, de débiter l'*ivoire* en tables pour y sculpter des bas-reliefs qui entraient dans la composition des diptyques et des triptyques, ou qui servaient à l'ornementation des livres saints; on y tailla aussi des statuettes. On s'en servit pour une foule d'instruments du culte, calices, reliquaires, boîtes à hosties, bénitiers, crosses. On en faisait des coffrets pour les usages domestiques, et on en décorait les armes et les baudriers. »

Au XIe et au XIIe siècle, l'*ivoire* étant devenu rare, on se servit de la défense des morses. Pendant le XIIIe et le XIVe siècle, les sculpteurs d'*ivoire*, en France et en Italie, exécutèrent un grand nombre de remarquables figures en ronde bosse; au XVe siècle, furent sculptés beaucoup de grands retables portatifs. Le musée de Cluny possède trois de ces retables, et le musée du Louvre en offre un d'une grande dimension. Un seul nom d'artiste ivoirier français ou flamand paraît avoir survécu : c'est celui de Jean Lebraellier, désigné dans l'inventaire de Charles V comme ayant sculpté « deux grands beaux tableaux d'*ivoire* des trois Maries. » Il était en même temps orfévre. Au XVIe siècle, l'ivoirerie, après un temps d'arrêt, reprit son activité. Plusieurs crucifix sont attribués à Michel-Ange. D'autres beaux *ivoires* passent pour être de Benvenuto Cellini; on en attribue à Albert Dürer et à Jean de Bologne. Parmi les artistes italiens du XVIIe siècle, on doit citer Alexandre Algardi, auteur du célèbre bas-relief de *Saint Léon venant au-devant d'Attila*, qu'on admire dans l'église Saint-Pierre de Rome. Ce fut surtout dans les Flandres et en Allemagne que la sculpture en *ivoire* se développa au XVIIe siècle.

Les principaux ivoiriers connus sont : Copé, Flamand; Zeller, Hollandais; Angermayer et Duquesnoy, de Bruxelles; Van Obstal, d'Anvers, dont le Louvre possède plusieurs morceaux; Kern, de Nuremberg; Faid'herbe, de Malines; Bossint, de Bruxelles; les Zich, de Nuremberg; Berger, de Norvége; Permosers, Oelafen, Troyer, Mayer, les frères Steinhart; parmi les Français : Anguier, Le Géret, les Jaillot, Guillermin, Villerme, etc.

Quant à la fabrication dieppoise des ouvrages d'*ivoire* au tour, Villant de Bellefond rapporte, dans son *Voyage en Afrique* de 1666, qu'en 1364 les Dieppois équipèrent deux vaisseaux qui s'en allèrent à la côte d'Afrique, où ils se chargèrent d'*ivoire*, et qu'ils en ramenèrent tant, qu'il leur prit l'idée de le mettre en œuvre. L'ivoirerie de Dieppe fut très-florissante jusqu'en 1694, époque où les Anglais bombardèrent cette ville. De cette époque jusqu'en 1816, elle fut à peu près perdue, puis reprit un peu d'activité. C'est encore à Dieppe que se trouvent aujourd'hui les meilleurs ivoiriers.

IVOIRE (CÔTE D'). V. CÔTE DES DENTS.

IVOIRERIE s. f. (i-voi-re-rî — rad. *ivoire*). Art de l'ivoirier, du sculpteur en ivoire : *L'*IVOIRERIE *d'art n'existe plus.* (P. Magne.) ‖ Objet d'ivoire sculpté : IVOIRERIES *du* XIVe *siècle*.

IVOIRIER s. m. (i-voi-rié — rad. *ivoire*). Celui qui travaille, qui façonne l'ivoire, sculpteur en ivoire : *Les* IVOIRIERS *étaient au nombre des artisans privilégiés.*

IVORY (James), mathématicien anglais, né à Dundee (Ecosse) en 1763, mort en 1841. Il professa d'abord les mathématiques et la physique dans sa ville natale, puis entra dans l'industrie en 1789. Quinze ans plus tard (1804), il revint à sa première carrière, occupa la chaire de mathématiques du collége militaire de Harlow et se fit connaître du monde savant, en 1809, par l'élégant et fécond théorème qui porte son nom, et qui se formule ainsi : « Etant donnés deux ellipsoïdes de même excentricité, dont les principales sections coïncident entre elles, les attractions qu'exerce l'un d'eux perpendiculairement auxdites sections, sur un point à la surface de l'autre, sont aux attractions semblablement perpendiculaires du second sur un point correspondant de la surface du premier, dans le rapport direct des aires des sections auxquelles ces forces sont perpendiculaires. » En 1812, Ivory releva quelques insuffisances d'approximation dans l'équation des sphéroïdes peu aplatis que Laplace avait donnée pour celle de toutes les lois d'attraction, et il s'ensuivit entre les mathématiciens français une controverse qui ne dura pas moins d'une vingtaine d'années. Par la suite, il attaqua avec une grande vivacité les principes d'hydrostatique énoncés par Clairaut; mais la théorie de ce savant : « Une masse liquide homogène est en équilibre chaque fois que la résultante des forces qui agissent sur un point quelconque de sa surface est perpendiculaire à celle-ci, » n'en resta pas moins inébranlable aux yeux de tous les géomètres de l'Europe. Ivory perdit en disputes stériles un temps qu'il eût pu, grâce à ses remarquables aptitudes, employer d'une façon véritablement utile aux progrès de la science. En 1814, il reçut la médaille de Cowley, quitta l'enseignement en 1816, obtint, en 1831, une pension de 7,500 fr., et devint membre correspondant de l'Académie des sciences. On trouve de nombreux écrits de lui dans les *Transactions philosophiques* et dans le *Magasin philosophique* de 1809 à 1828.

IVOY, ancien nom d'un chef-lieu de canton des Ardennes. V. CARIGNAN.

IVRAIE s. f. (i-vrè — du lat. *ebriacus*, ivre; de *ebrius*, même sens, à cause de la vertu enivrante de l'ivraie : « pour ce que le pain d'ivraie enivre, » dit Estienne. Ménage fait observer que les Italiens nomment de même l'ivraie *capogirlo*, proprement vertige, et *imbriaca*, du latin *ebriacus*. Nodier tirait le nom de l'*ivraie* du latin *aborior*, parce qu'elle fait avorter l'espérance du laboureur; cette explication, comme la plupart de celles de Nodier, ne tient pas grand compte des lois grammaticales). Bot. Genre de plantes, de la famille des graminées, tribu des hordéacées, dont une espèce se mêle aux céréales et y cause de grands ravages : *L'*IVRAIE *devient vénéneuse quand les bestiaux la mangent fraîche en trop grande quantité.* (H. Berthoud.)

> L'*ivraie* usurpatrice étouffe le froment.
>
> ESMÉNARD.

— Fig. Mauvaise semence, chose mauvaise qui se mêle aux bonnes et leur nuit ou les déprécie : *L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette* IVRAIE *de l'Evangile que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain.* (Bourdal.)

— Loc. prov. *Séparer le bon grain de l'ivraie*, Séparer les bons des méchants, le bien du mal. Cette locution est empruntée à l'Evangile.

— **Encycl.** Bot. Les caractères du genre *ivraie* sont les suivants : fleurs disposées en faux épi; épillets solitaires sur chaque dent du rachis. Les épillets sont multiflores; leur glume est bivalve; la foliole extérieure grande, l'intérieure petite, souvent rudimentaire ou avortée; la glumelle est à deux paillettes, l'interne ciliée.

L'*ivraie* enivrante croît avec le blé. Elle est annuelle; son chaume, rude au toucher, atteint jusqu'à 1 mètre et plus de hauteur. Cette espèce est connue depuis fort longtemps, à cause de l'action nuisible de ses coryopses, connus eux-mêmes sous le nom d'*ivraie*. On leur a donné ce nom à cause de leur action narcotique sur l'économie. Les coryopses sont acides, âcres et déterminent des nausées, le vertige, le coma, des convulsions. Ils doivent leurs propriétés malfaisantes à la présence d'une substance appelée coline. Il est à remarquer que, si l'*ivraie* agit sur l'homme, le chien, le mouton, elle est sans effets physiologiques sur les oiseaux, le cochon, le bœuf. L'*ivraie* croissant parmi les moissons, ses semences se mêlent à celles des céréales; de là les accidents qu'occasionne quelquefois le pain.

La farine d'*ivraie* a souvent causé de véritables épidémies dont on ignorait la cause. Il est probable que ces effets tiennent surtout à l'eau de végétation, car ils sont d'autant plus graves que la graine est plus éloignée de l'époque de la maturité. Parmentier assure même qu'en la faisant sécher au four on rend son action presque nulle. « Au reste, dit Bosc, pour peu qu'on ait de l'habitude, on distingue à la première bouchée, même à l'inspection, le pain qui contient de l'*ivraie;* il est âcre et amer; son odeur est nauséabonde et sa couleur noirâtre. Il est encore en France des cantons, surtout dans les pays de montagnes, où les cultivateurs ne purgent pas leurs grains d'*ivraie*, par un absurde principe d'économie, et mangent, par conséquent, toujours du pain qui en contient. J'ai cru remarquer dans un de ces cantons (la haute Bourgogne) que l'habitude leur rendait l'usage de ce pain moins dangereux, car ces cultivateurs paraissaient bien portants, tandis qu'un seul déjeuner, pris chez un d'eux, me troubla la tête et m'affaiblit pendant plusieurs jours. » Les remèdes à employer contre l'empoisonnement par l'*ivraie* sont le vomissement d'abord, puis l'eau vinaigrée comme boisson. L'*ivraie* nuit encore à l'agriculture en infestant et épuisant les sols ensemencés en céréales. On ne saurait donc trop soigneusement l'extirper, ce qui, du reste, est très-facile. Avant tout, il faut, pour cela, cribler les graines destinées aux semailles, pour les débarrasser de l'*ivraie* comme des autres plantes adventices. D'un autre côté, on évitera de répandre sur les champs de céréales les fumiers qu'on saurait contenir des graines de cette mauvaise herbe. Malgré tout cela, il peut arriver que l'*ivraie* s'introduise dans les cultures; dans ce cas, on l'extirpera par des sarclages, et mieux par la culture des plantes étouffantes, telles que la luzerne ou les vesces, qui doivent entrer dans tout assolement rationnel.

L'*ivraie vivace* est commune le long des chemins, dans les pâturages secs et les pelouses naturelles. On la connaît aussi sous le nom de *ray-grass*.

L'*ivraie multiflore*, fourragère comme l'*ivraie d'Italie*, est regardée par quelques-uns comme une simple variété de l'*ivraie vivace*.

IVRE adj. (i-vre — du lat. *ebrius*, mot que les étymologistes latins rapportent à *e*, hors de, et *bria*, sorte de mesure; mot à mot : qui est hors de la mesure). Qui a le cerveau troublé par les fumées, les vapeurs de boissons spiritueuses : *Solon permit de tuer un magistrat qui serait rencontré* IVRE. (La Mothe-le-Vayer.) *Un homme* IVRE *n'est jamais plus à son avantage que sous la table du festin.* (Mme E. de Gir.)

— Fig. Exalté par un sentiment, une passion : IVRE *de joie, de bonheur, d'amour.* IVRE *de sang, de carnage. L'homme* IVRE *de fanatisme torture et brûle son père au nom d'un Dieu de paix.* (De Ségur.)

— *Ivre mort*, Ivre au point d'avoir perdu connaissance : *Je n'ai pas rencontré, en deux ans, un homme* IVRE MORT *dans les rues d'Athènes.* (E. About.)

— Fam. *Ivre comme une soupe*, Complétement ivre, parce que la personne ivre est alors imbibée de vin comme le pain de la soupe est imbibé de bouillon.

— **Syn. Ivre, soûl.** Le premier de ces mots exprime un état moins ignoble que l'autre. L'homme *ivre* chancelle, ses idées sont plus ou moins troublées par le vin; l'homme *soûl* tombe dans un coin, il n'a plus d'idées. Au figuré, *ivre* se prend quelquefois en bonne part pour marquer le transport de la joie, l'exaltation d'une passion quelconque; *soûl* ne s'emploie que pour exprimer le dégoût, l'ennui.

— **Allus. litt. Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.** V. AUGUSTE.

IVRÉE, ville d'Italie, ch.-l. d'un arrond., à 50 kilom. N.-E. de Turin, à la sortie de la vallée d'Aoste, sur la rive gauche de la Doire; 5,963 hab. Evêché suffragant de Turin; collége royal; séminaire théologique. Ivrée possède des fabriques de soieries et de tissus de coton; elle fait un important commerce de bétail, et on exploite du minerai dans les environs. C'est une ville fort ancienne; une colonie romaine s'y établit au temps de Marius. Le marquisat d'Ivrée fut fondé au IXe siècle et possédé par une branche de la maison des rois d'Arles. Anschaire, marquis d'Ivrée, en 870, fut père d'Adelbert, marquis d'Ivrée, qui épousa en premières noces la fille de Bérenger le Vieil, roi d'Italie, et, en secondes noces, la fille d'Albert le Riche, marquis de Toscane. Anschaire II, fils du précédent, fut duc de Spolète. Bérenger, frère d'Anschaire II, fut marquis d'Ivrée, puis roi d'Italie, et laissa de Gillette, fille de Boson, marquis de Toscane, Adelbert II, duc de Lombardie, marquis d'Ivrée, roi d'Italie; Othon, père de Hardouin, marquis d'Ivrée, qui disputa l'Italie à l'empereur Henri II, et Gui d'Ivrée, tué en 965. Le marquisat d'Ivrée, étant devenu domaine impérial, fut donné en fief, au milieu du XIIIe siècle, à Thomas de Savoie, comte de Maurienne. Les habitants se donnèrent, en 1313, à Philippe de Savoie, prince de Piémont, et, en 1349, Jean, marquis de Montferrat, céda à Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Vert*, les droits qu'il pouvait avoir sur le marquisat d'Ivrée. Depuis lors,